

OmiDelta Fonds Acteurs Non Etatiques



Un instrument de
financement des ANE
actifs dans AEPHA
et GIRE

Qu'est-ce que le programme OmiDelta ?

Le programme OmiDelta est une réponse de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas (APB) à la préoccupation du gouvernement du Bénin, de réaliser l'Objectif du Développement Durable (ODD) 6 : « **Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau** ».

Ce programme prévoit de développer trois (03) instruments à savoir :

- Un guichet d'appui au gouvernement pour le financement des communes et d'autres structures de l'Etat à travers

la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) ;

- Un guichet d'appui aux Acteurs Non Etatiques (ONGs & secteur privé), dont la gestion est confiée à l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV). SNV financera ainsi la mise en œuvre de projets d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) et de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- Une structure d'assistance technique qui apportera un soutien aux groupes cibles (publics et privés) qui reçoivent un financement particulièrement du guichet CAA.

Qu'est-ce que le Fonds ANE ?

Le Fonds pour les Acteurs Non Etatiques (ANE) du programme OmiDelta vise à financer les ONG/OSC et le secteur privé pour la mise en œuvre de projets ayant pour objectif d'améliorer **l'accès, l'utilisation, la qualité et la durabilité** des services d'Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA). Il vise également à opérationnaliser la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Bénin. Sa gestion est confiée à la **SNV**, Organisation Néerlandaise de Développement.

Le Fonds prévoit également le développement des thèmes

transversaux notamment la **gouvernance**, le **genre**, l'**emploi des jeunes** et le **changement climatique**. Une attention particulière est accordée à l'innovation et à la synergie d'action avec le guichet CAA (Caisse Autonome d'Amortissement) et l'Assistance Technique.

Le Fonds d'un montant de **14.750.000 Euro** sera mis en œuvre pour une durée de **4,5 ans** couvrant la période **2017 - 2021**.

L'**impact** visé par OmiDelta Fonds ANE est :



Au moins **150.000**
personnes (h/f) ont accès aux
services d'eau durables de qualité



Au moins **275.000**
personnes (h/f) ont accès aux services
d'hygiène et d'assainissement améliorés



Au moins **300.000**
personnes (h/f) jouissent de la
GIRE dans le Delta de l'Ouémé

Rôle de la SNV dans la mise en œuvre du Fonds ANE OmiDelta

SNV est responsable de la gestion du Fonds du programme OmiDelta dédié aux Acteurs Non Etatiques (ANE). A ce titre, elle est chargée de :

- Sélectionner des organisations capables ayant des projets bien formulés ;
- Fournir une assistance technique aux organisations exécutantes (ONG/OSP) pour la mise en œuvre des activités et la gestion des subventions ;
- Suivre / contrôler la mise en œuvre des projets des organisations exécutantes en vue de s'assurer de l'atteinte des objectifs et résultats du programme OmiDelta.

Dans quels domaines intervient OmiDelta Fonds ANE ?

Les domaines d'intervention du Fonds Acteurs Non Etatiques (ANE) sont essentiellement :

- Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement (AEPHA) ;
- Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

Outre ces deux principaux domaines, les projets à financer par le Fonds intégreront systématiquement les aspects transversaux de genre, de la jeunesse, des changements climatiques et/ou devront promouvoir spécifiquement la gouvernance/intégrité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

Résultats attendus de OmiDelta Fonds ANE

Composante AEPHA

En vue d'atteindre l'objectif stratégique « Accroissement de l'accès et de l'utilisation des services AEPHA durables », quatre (04) résultats ont été définis :



01

Utilisation par les populations de services d'eau potable de qualité améliorée



02

Utilisation par les populations de services d'hygiène et d'assainissement de qualité améliorée

03

Populations à revenus faibles et vulnérables ont opéré un changement positif de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement



04

Gouvernance dans le secteur AEPHA améliorée favorisant un environnement propice aux partenariats publics-privés et aux initiatives de développement de produits/services AEPHA

Composante GIRE

Pour atteindre l'objectif stratégique « Gestion intégrée des ressources en eau du sous bassin de la Basse et Moyenne Vallée de l'Ouémé (BMVO) et en particulier du Delta assurée pour le bien-être des populations », trois (03) résultats ont été définis :

Résultat 1 : Capacités de résilience et d'adaptation des populations aux changements climatiques améliorées

Résultat 2 : Valorisation économique des ressources en eau réalisée

Résultat 3 : Gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin de la BMVO améliorée

Partenariat, complémentarité et synergie

OmiDelta Fonds ANE recherchera aussi la complémentarité avec les autres programmes et projets financés par l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin et/ou d'autres partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec des initiatives portées par des partenaires nationaux.

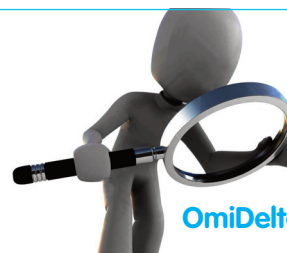
Une étroite collaboration avec le guichet CAA et l'Assistance Technique sera entretenue en vue de créer une synergie d'action, d'assurer l'efficacité technique et financière et produire des résultats aux effets multiplicateurs.

Thèmes transversaux et innovations

La gouvernance, le genre, la jeunesse, les changements climatiques et l'innovation sont d'une importance stratégique pour le Fonds ANE.

Gouvernance

La bonne gouvernance est une condition essentielle pour la durabilité, l'efficacité et l'efficience de l'action publique et communautaire. La finalité du Fonds ANE est de mettre en place un processus adéquat de redevabilité (accountability), de transparence et de réactivité de toutes les parties prenantes à tous les niveaux.



OmiDelta Fonds ANE

Genre

Le Fonds ANE vise une meilleure intégration de genre dans la gestion du secteur de l'eau et d'assainissement. Pour relever les défis liés au genre, OmiDelta Fonds ANE appuiera la mise en œuvre d'actions stratégiques répondant aux besoins spécifiques des hommes et des femmes, ainsi que des interventions visant à réduire la disparité au niveau de l'emploi mais aussi au niveau des postes de responsabilité dans la gouvernance.



Jeunesse

Dans le domaine de la jeunesse, le Fonds ANE contribuera à favoriser la participation des jeunes à la gestion et à la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement. Il accompagnera des initiatives visant à relever les défis et obstacles afin que le secteur offre des opportunités d'emplois durables et décents aux jeunes.



Changements climatiques

Les changements climatiques constituent une problématique majeure dont les effets affectent considérablement l'environnement humain. Le Fonds s'intéresse aux initiatives qui promeuvent des mesures de résilience et d'adaptation des communautés aux effets des changements climatiques.



Innovations

L'innovation sera au cœur des interventions du fonds. Elle peut être technologique et/ou socio-économique. Les projets qui se distinguent par leur caractère innovant et la forte valeur ajoutée de leurs résultats au développement du secteur seront privilégiés.



Zone d'intervention de OmiDelta Fonds ANE

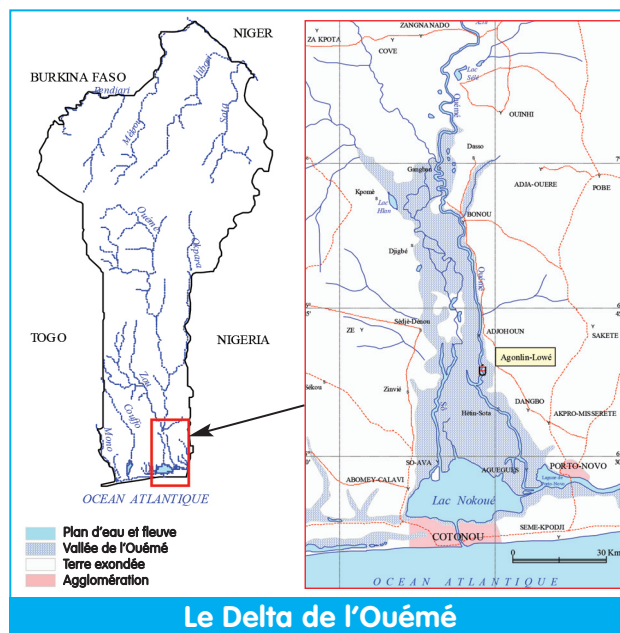
- Pour la composante AEPHA, sont prioritaires les départements de Atlantique, Zou et Collines dans le Sud-Bénin où la demande en assainissement de base est créée à travers notamment l'ATPC.

Toutefois, en fonction de l'évolution des interventions du guichet CAA, il peut aussi être envisagé des actions dans d'autres départements tels que l'Ouémé, le Plateau, le Mono-Couffo, le Borgou, l'Alibori, l'Atacora et la Donga. Dans ce cas, il s'agira des actions complémentaires au guichet CAA pour améliorer les services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

- Les projets GIRE seront mis en œuvre dans le Delta de l'Ouémé avec un focus sur le Delta côtier.

Quant aux projets Gouvernance, une priorité sera donnée aux zones de mise en œuvre des composantes AEPHA et GIRE de OmiDelta Fonds ANE.:

Carte de la zone d'intervention de OmiDelta Fonds ANE :



Le Delta de l'Ouémé

Qui peut être demandeur du fonds ANE de OmiDelta ?

Les Organisations de la Société Civile, les Organisations Non Gouvernementales, le Secteur Privé et les Institutions de recherche non gouvernementale, nationale et internationale sont habilités à soumettre de propositions de projets au financement du fonds. Ils peuvent le faire de façon individuelle ou en partenariat avec d'autres organisations (consortium).

Types de projets éligibles

La nature et les types de projets éligibles au Fonds ANE de OmiDelta se présentent ainsi qu'il suit:

Composantes du programme	Thèmes prioritaires	Types de projets éligibles
AEPHA	Petits projets	
	Promotion de l'hygiène et de l'assainissement	- Suivi/accompagnement post FDAL et consolidation - Communication pour un Changement de Comportement - Gestion durable des ouvrages HA - Développement et marketing de produits/équipements HA innovants - Introduction à titre pilote d'approches technologiques et socio-économiques pour l'Hygiène et Assainissement de Base (recherche action et/ou initiatives innovantes)
		Accompagnement du secteur privé pour l'entretien, la maintenance et la gestion des ouvrages d'AEP en milieu périurbain

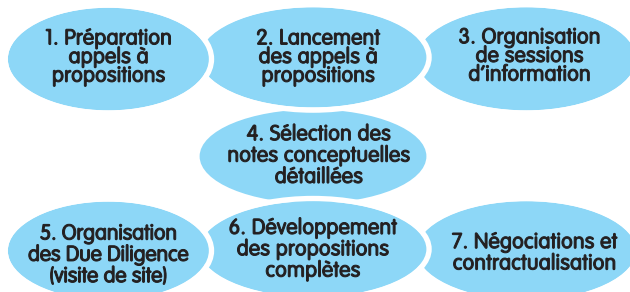
Composantes du programme	Thèmes prioritaires	Types de projets éligibles
AEPHA	Amélioration du service public de l'eau	• Approvisionnement en eau potable des populations pauvres en milieux périurbains à travers la promotion et la gestion des kiosques d'eau ou de Postes d'Eau Autonomes à énergie solaire gérés par des jeunes/femmes • Introduction à titre pilote d'approches technologiques, socio-économiques AEP (recherche action-innovation)
	Moyens et grands Projets	
	Amélioration de la gestion des eaux usées et excréta	• Assainissement des eaux usées urbaines • Gestion des boues de vidange • Gestion des eaux pluviales
	Amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement	• Amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu périurbain à travers la réalisation/réhabilitation d'ouvrages • Approvisionnement en eau potable des populations pauvres en milieu périurbain à travers la promotion et la gestion des kiosques d'eau ou de Postes d'Eau Autonomes à énergie solaire géré par des jeunes/femmes • Mise à l'échelle de projets innovants d'AEPHA en milieu périurbain
GIRE	Petits Projets	
	Valorisation des ressources en eau	• Application du plan de distribution et d'utilisation des ressources en eau entre les utilisateurs • Projets de recherche-action et/ou d'initiatives innovantes
	Grands Projets	
	Résilience et adaptation de la population aux changements climatiques	• Mise en place et développement de systèmes innovants pour la gestion des inondations/sécheresses • Développement des mesures de prévention contre l'érosion dans le sous-bassin de la basse et moyenne vallée de l'Ouémé • Exécution du volet Information, Education, Communication du programme de gestion des ressources en eau du Delta côtier.
	Valorisation des ressources en eau	• Exploitation des ressources en eau dans les secteurs d'opportunités en dehors de celui de la sécurité alimentaire
GOUVERNANCE	Promotion de la gouvernance dans le secteur AEPHA	• Renforcement de la redevabilité et de la veille citoyenne • Promotion de la transparence et de l'intégrité dans le secteur AEPHA (lutte contre la corruption, prévention des malversations) • Promotion du genre, de la jeunesse (implication des femmes et des jeunes dans la gouvernance du secteur AEPHA, inclusion sociale) et du secteur privé
	Gouvernance des ressources en eau dans le sous bassin de la BMVO	• Création et développement des comités locaux de l'eau et du comité de sous bassin dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé (Delta) • Droits et intérêts stratégiques des femmes et des jeunes

Procédure de sélection de projets

La mise en œuvre du Fonds ANE se fera selon deux modalités :

L'appel à propositions

Elle s'applique aux projets AEPHA et GIRE suivant le schéma ci-après :



L'approche programmatique

Elle concerne les projets gouvernance. Les organisations exécutantes seront retenues sur la base des termes de référence et d'un cadre logique clairement définis. Leurs propositions techniques et financières feront l'objet d'échanges et de négociations pour améliorer la qualité et parvenir à des propositions financièrement acceptables.

Mécanismes de co-financement des projets

Le Fonds prévoit deux modalités de cofinancement :

- **Co-financement par une tierce organisation**

Il s'agit de l'apport, par une tierce organisation autre que le demandeur, d'un financement complémentaire soit sous la forme d'un Partenariat Public-Privé (PPP) ou de financement par un autre bailleur.

- **Co-financement par l'organisation porteuse du projet elle-même**

Le demandeur apporte une contribution au budget du projet soit en numéraire, soit en nature ou sous forme de valorisation de ses biens et compétences internes.

Renforcement des capacités des organisations exécutantes

Les capacités des organisations exécutantes seront renforcées dans les domaines ci-après :

- Amélioration des propositions complètes
- Gestion administrative et financière
- Développement et partage des connaissances
- Suivi & évaluation et rapportage des projets

Budget et planning des lancements des appels à propositions des projets

Taille des Projets	Composantes	Plafonnement Budgétaire	Durée d'exécution	2017		2018		2019		2020		2021		TOTAL
				S1	S2	S1	S2							
Petits Projets	AEPHA	100,000 à 200,000	18 mois	0	2	0	2	0	0	0	0	0		4
	GIRE	200,000 à 300,000	12 - 18 mois	0	0	2	0	0	0	0	0	0		2
	GOVERNANCE	100,000 à 200,000	18 mois	0	3	0	1	0	0	0	0	0		4
Projets Intermédiaires	AEPHA	200,000 à 500,000	18 - 24 mois	0	1	0	2	0	0	0	0	0		3
Grands Projets	AEPHA	0,5 à 1,5 millions	24 - 30 mois	0	1	0	1	0	0	0	0	0		2
	GIRE	1,5 à 2 millions	18 - 30 mois	0	0	3	0	0	0	0	0	0		3
TOTAL				-	7	5	6	-	-	-	-	-	-	18

NB : Toutefois, en fonction de la disponibilité des ressources, il peut être envisagé de lancer des projets en 2019.

Dispositif institutionnel de gestion du fonds

Il est mis en place un dispositif institutionnel de mise en œuvre de OmiDelta Fonds ANE composé de :

- Le comité de pilotage assure (i) la coordination stratégique du Fonds ANE en harmonie avec les stratégies et les activités des autres guichets, (ii) la définition et la réorientation stratégiques du Fonds, (iii), l'approbation du plan et budget du programme avant leur soumission à l'APB ; (iv) le suivi de l'évolution des interventions du Fonds et résolution des problèmes éventuels pour assurer sa mise en œuvre efficace et efficiente ;
- L'équipe d'exécution responsable de la gestion opérationnelle et des résultats du programme. Elle est appuyée par une équipe technique d'experts du siège de la SNV à La Haye.

Fondée aux Pays-Bas en 1965, SNV se dédie à une société dans laquelle toutes personnes, sans distinction de race, de classe ou de sexe, jouissent de la liberté de poursuivre leur propre développement durable. SNV est présente dans 38 des pays les plus pauvres d'Asie, d'Amérique Latine et d'Afrique dont le Bénin où elle intervient depuis 1970. Nos conseillers SNV travaillent avec des partenaires locaux, les dotent des outils, des connaissances et des réseautages dont ils ont besoin pour briser le cycle de la pauvreté et orienter leur propre développement.

SMART
DEVELOPMENT
WORKS

OmiDelta Fonds ANE
SNV Bénin

Lot 107, Zone Résidentielle Camp Guézo
Rue 5125-Porte N°225
01 BP : 1048 Cotonou
Tél : (+229) 21313142 / 21312122
E-mail : OmiDelta.ANE@snv.org
Site web : www.snv.org